

NUCLÉAIRE. Le syndicat Sud Orano R La Hague demande une audience aux ministres de l'Économie et de l'Énergie

« Le projet Aval du futur ne se traduit dans aucune loi »

« **LES** paroles sont toujours plus audacieuses que les actes », assurait le poète allemand Friedrich Schiller. Une citation que le syndicat Sud Orano R La Hague a bien en tête.

Alors que dans son discours du 7 mars 2024, Bruno Le Maire, alors ministre de l'Économie, a annoncé poursuivre et consolider la filière du traitement-recyclage, qu'il a lancé le projet aujourd'hui baptisé « Aval du futur », comprenant la création de trois piscines, de l'usine de fabrication de Mox et d'une nouvelle usine de retraitement, les actes manquent...

Assurer le financement

« Nous n'avons toujours pas de chèque, ni même une idée de la somme », détaillait de son côté Romain Travers, représentant de la CGT, la semaine dernière, à l'annonce de la reprise du projet des piscines nucléaires EDF par Orano.

Un propos partagé par Sud. Le syndicat demande lui aussi de vrais engagements. Les représentants Hervé Sohier et Arnaud Lemaitre ont donc signé un courrier adressé à la ministre de la



Hervé Sohier et Arnaud Lemaitre, deux représentants du syndicat Sud Orano R La Hague. DR

Transition écologique, de l'énergie et du climat, Agnès Pannier-Runacher et au ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Antoine Armand.

« Actuellement, le projet ADF (Aval du futur) et le projet de construire plusieurs EPR 2 ne se

traduisent dans aucune loi. La filière nucléaire se retrouve ainsi prise entre l'impératif besoin d'études d'ingénierie, de préparation, de compétences et de pérennité sur le parc et installations actuelles, et une loi de programmation pluriannuelle de

l'énergie en vigueur actant toujours la fermeture des réacteurs de 900 MW et la fin de notre filière du traitement-recyclage en 2040 », détaille Sud dans le courrier envoyé.

Un décalage qu'ils soulignent comme fâcheux puisque les

investissements sont d'ores et déjà nécessaires, selon eux pour « conserver et développer l'autonomie énergétique française ».

Ils le redisent, bien que conscients des finances françaises, et « des efforts supplémentaires actuellement demandés à tous les concitoyens », il convient cependant de « légiférer pour assurer la robustesse des choix stratégiques forts de la filière nucléaire et en assurer le financement ».

Une audience demandée

Pour évoquer plus en détail le sujet, les syndicalistes demandent alors une audience, une occasion pour une délégation Sud Orano « d'échanger sur nos attentes et nos points d'inquiétude dans la continuité des échanges positifs que nous avons eus l'an passé, détaillent-ils encore. Nous avons d'ailleurs eu des audiences très constructives et riches le mardi 19 décembre 2023 à Bercy en présence de représentants de l'Agence des participations de l'État, et du ministère de la Transition énergétique ». Après les paroles, les actes ?

● Solène LAVENU

POLITIQUE

Un apéro-débat sur les élections américaines à Cherbourg

La fédération de la Manche du Parti socialiste organise, jeudi 24 octobre, un apéro-débat ouvert à tous sur les enjeux des élections américaines de 2024. Il sera animé par Corinne Narassiguin, sénatrice de la Seine-Saint-Denis, ancienne députée des Français d'Amérique du Nord, et Elliott Boulais-Rivière, chargé de cours en politique américaine à l'Université Paris-Panthéon-Assas. Rendez-vous au 30, rue Tour-Carrée, à Cherbourg, à 19h30.

FINANCES

Pas de loyer impayé de gendarmeries dans la Manche

Lors du Congrès des maires de la Manche, le président Charly Varin a assuré qu'il n'y avait pas de loyer impayé de gendarmerie dans notre département. Il a été révélé récemment que le montant total des loyers impayés en France était de 200 millions d'euros.

ABONNEZ-VOUS À L'OFFRE INTÉGRALE

Votre journal chaque matin dans votre boîte aux lettres & dans votre boîte mail

8,90€*

LE PREMIER MOIS
PUIS 38,90€/MOIS



actu.fr
L'actu près de chez vous

LA PRESSE
DE LA MANCHE

DES QUESTIONS ?

02 33 97 16 32
abonnements@lapressedelamanche.fr
moncompte.actu.fr/kiosque/la-presse-de-la-manche

* uniquement en prélèvement et pour tout nouvel abonnement